

### PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES

# Une croissance de 5,4% espérée pour le Congo en 2019



Une vue des journalistes à la vidéoconférence

En dépit de la conjoncture internationale incertaine marquée par un fléchissement de la croissance en Afrique subsaharienne estimée à 2,6%, le Congo peut espérer un rebond de 5,4 % cette année contre 1,6% l'année dernière. Selon un rapport de la Banque mondiale faisant le point de la situation économique dans cette partie du continent, les Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, notamment la République du Congo, devraient mieux s'en sortir en raison de la remontée du prix du pétrole sur le marché mondial.

Page 3

### COMMUNICATIONS

## La Poste invitée à s'adapter à la concurrence des TIC

Dans une déclaration rendue publique le 8 octobre à Brazzaville, à l'occasion de la 145e édition de la Journée mondiale de la poste, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a indiqué que l'un des défis que tente

de relever la poste congolaise est de combler le vide laissé par le déclin de ses activités classiques du courrier.

Elle doit ainsi s'adapter à la concurrence imposée par les technologies de l'information et de la communication (TIC). « Cette

nouvelle exigence implique un changement de comportement envers les consommateurs de plus en plus demandeurs de services immédiats et de proximité. La poste doit saisir les nouvelles opportunités pour y faire face », a insisté le ministre.

Page 3



### TRANSFERT DE FONDS VIA TÉLÉPHONE

## La hausse du taux des transactions inquiète les usagers

Depuis quelque temps, les taux de transfert d'argent par téléphone portable ont connu une augmentation consécutive

aux dispositions de la loi de finances de l'Etat, exercice 2019. Les usagers se plaignent de cette hausse qui intervient au moment où le pays traverse une crise économique et financière aiguë. « Nous sommes déçus par ce que font les opérateurs de téléphonie mobile. Cette augmentation ne nous arrange pas », a lancé un usager.

Page 4



### LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

## Le système Sygfig assure la traçabilité dans la gestion

L'État congolais entendoit d'installer, courant mois de novembre, le Système intégré de gestion des finances publiques (Sygfig), destiné à mieux gérer les dépenses publiques et assurer la traçabilité dans la gestion des finances. En remplacement de l'actuel Système intégré des

dépenses et recettes de l'État jugé obsolète, le Sygfig a pour avantage de centraliser les mandats autour d'une plateforme ; ce qui va faciliter les gestionnaires des ministères dans l'exécution des dépenses à effectuer.

Page 3

### ÉDITORIAL

## Contexte

Page 2

## ÉDITORIAL

## Contexte

Tout compte fait, la situation économique et financière du Congo demeure tendue. Le 7 octobre, le gouvernement l'a rappelée tout à fait clairement dans le compte rendu qu'il a publié à l'issue du Conseil des ministres consacré à l'adoption de la loi de finances de l'an prochain. Il va falloir désormais qu'il tienne ses engagements vis-à-vis de la communauté nationale et des partenaires extérieurs qui l'observent dans sa façon de s'y employer.

Aussitôt après la signature de l'accord de facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international (FMI), le 11 juillet, les Congolais s'interrogeaient sur le contenu des fameuses quarante-huit mesures édictées dans le cadre de celui-ci. Diverses sources dont il importe encore d'authentifier la pertinence des publications les égrenaient de différentes manières, sans nécessairement emporter la conviction de ceux qui souhaitaient l'entendre dire par des voix plus autorisées avant de croire. L'écheveau ne semble toujours pas avoir été démêlé.

Il n'empêche que quand le gouvernement déclare dans son compte rendu cité plus haut que « *le budget de l'Etat devrait se conformer au cadrage macroéconomique discuté, arrêté ou révisé avec le Fonds monétaire international* », il avise sur le fait qu'il ne s'offrira pas un quelconque dérapage dans la poursuite de sa relation avec l'institution de Bretton Woods, de telle sorte que l'objectif final qu'il s'est assigné d'assainir la situation financière globale et relancer l'économie soit atteint dans les meilleurs délais.

S'il est un allié de poids, sur lequel le gouvernement devrait compter pour accomplir sa mission dans ce moment qu'il juge délicat à juste titre, il pourrait s'appeler communiquer. La mise en œuvre complète de l'accord avec le FMI passera-t-elle par la réduction de certains avantages dus aux responsables des institutions publiques, aux agents de l'Etat et fonctionnaires ? Influera-t-elle sur le quotidien des citoyens à travers la révision à la hausse des produits de grande consommation ?

Ce sont autant de questions que se posent dorénavant les Congolais de toutes les couches ; ils voudraient que les réponses les plus pertinentes viennent directement de ceux et celles qui, à tous les niveaux de la hiérarchie publique, ont la charge de les convaincre de continuer d'espérer.

Les Dépêches de Brazzaville

## DROIT D'ASILE

## Le projet de loi transmis au parlement

Le texte qui sera examiné et peut-être adopté au cours de la septième session ordinaire de l'Assemblée nationale et du Sénat, prévue du 15 octobre au 23 décembre, permettra à la République du Congo de se doter d'un cadre juridique global fixant les conditions d'exercice du droit d'asile ainsi que l'accès au statut de réfugié.

Le projet de loi détermine les critères d'éligibilité au statut de réfugié au Congo, et garantit aux réfugiés reconnus la protection sur l'ensemble de son territoire ainsi que sur les domaines d'extraterritorialité (ambassades, représentations permanentes, consulats, etc.).

En effet, la loi fixant le droit d'asile et le statut de réfugié définit la garantie des principes de non refoulement et d'accès à la procédure de demande d'asile. Elle prévoit également les organes de détermination du statut de réfugié, ainsi que les modalités d'exclusion ou sa perte; les droits et obligations des réfugiés, tous mécanismes juridiques et pratiques devant être mis en œuvre en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Une fois adoptée, cette loi permettra au Congo, qui est partie aux différentes conventions relatives aux droits des réfugiés, de remédier à une insuffisance juridique. Le pays est signataire de la Convention de 1951 relative au statut de réfugié, ainsi que la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.

Lors de la trente-deuxième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine, tenue en février dernier, à Addis-Abeba (Ethiopie), l'Afrique a placé 2019 sur le thème « Année des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées ».

Soucieux de la problématique des réfugiés, le Congo a adopté un certain nombre de textes relatifs à cette problématique. Il s'agit, entre autres, de l'article 21 de la Constitution du 25 octobre 2015 ; la loi n°23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée de séjour et de sortie des étrangers en République du Congo ; le décret n°99-310 du 31 décembre 1999 portant création, attributions, organisa-



Des enfants des réfugiés centrafricains accueillis dans la Likouala  
tion et fonctionnement du Comité national d'assistance aux réfugiés.

## Plus de cinquante mille réfugiés accueillis au Congo

Selon des chiffres du ministère des Affaires étrangères et de la coopération, le Congo comptait jusqu'en mai dernier sur son territoire un peu plus de cinquante mille réfugiés, dont près de trente mille citoyens centrafricains, près de mille cinq cents citoyens rwandais. A cela, s'ajoutent environ huit mille personnes déplacées, venues de la République démocratique du Congo (RDC), après les affrontements interethniques survenus dans la province du Mai-Ndombe.

Un récent recensement effectué conjointement par le gouvernement congolais et le HCR a révélé que plus de trois mille cinq cents citoyens centrafricains ont été rapatriés de manière volontaire.

## La protection des réfugiés rwandais sollicitée

Certaines ONG avaient fait de la protection des réfugiés une préoccupation majeure. C'est le cas du président de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral, Loamba-Moké, qui émettait avant sa mort, cette année, le vœu de voir les pouvoirs publics adopter et promulguer une loi nationale spécifique protégeant les réfugiés et demandeurs d'asile au Congo.

Il insistait surtout sur la situation des huit mille quatre cent soixante-trois réfugiés rwandais non exemptés, après la clause de cessation du statut de réfugiés en République du Congo. Selon lui, ces Rwandais arrivés au Congo, après la guerre de 1994, ne sont pas reconnus par le HCR. Ils sont sans statut juridique et refusent de rentrer dans leur pays.

## Un risque d'augmentation des dépenses

La crise des réfugiés en provenance des pays de la sous-région, en l'occurrence la République centrafricaine et la RDC, représente un « risque » contre l'ajustement budgétaire en cours en République du Congo, averti récemment la Banque mondiale.

En effet, dans son rapport intitulé « *Changer de cap et prendre son destin en main* » sur la situation économique du Congo, l'institution de Bretton Woods souligne la persistance des risques extérieurs. « *Les dépenses imprévues de souveraineté et de défense des frontières ou celles liées aux assistances humanitaires pourraient contribuer à l'explosion des dépenses en ce temps de restriction* », évalue le document, précisant que ces risques pourraient contrarier l'ajustement budgétaire et la relance économique nécessaire pour inverser la tendance baissière à l'horizon 2020.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raissa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhdas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

## Un nouveau logiciel de suivi-évaluation en phase de déploiement

L'État congolais veut installer dès le mois prochain le Système intégré de gestion des finances publiques (Sygfp), après une phase test dans quatre départements ministériels. Ce logiciel permet d'assurer la transparence et la traçabilité dans la gestion des deniers publics.

Le système Sygfp va remplacer l'actuel Système intégré des dépenses et recettes de l'Etat (Sidere) devenu obsolète. Ce dernier permet de gérer les dépenses de l'État, par exemple, un ministère pour des besoins de fonctionnement doit passer ses engagements au niveau du Sidere avant d'être payé.

D'après le chef de projet Sygfp, Marius Ikolo Ngakosso, le système Sidere ne correspond pas aux réformes engagées par la tutelle. C'est aussi le cas du système de gestion des impôts et taxes, Systaf, qui sera remplacé par l'e-taxe jugé un peu plus fluide que l'actuel Systaf.

Toutefois, a-t-il souligné, la mise en oeuvre du Sygfp pourrait connaître un retard en raison du manque de financement. Aussi estime-t-il que l'équipe de coordination du projet souhaite avant tout renforcer les capacités de son personnel technique en complément des sessions de formation qu'elle a déjà organisées en janvier et février derniers, ce qui nécessite un budget. « L'ap-



Un atelier organisé par le Prisp autour des réformes

« *pui du gouvernement et de la Banque mondiale, à travers le Projet de réformes intégrées du secteur public, sera pour nous un atout pour pouvoir former et faire des séminaires de déploiement, y compris pour nous assister dans la continuité des travaux. Nous aurons besoin de recruter des consultants* »,

a plaidé le chef du projet Sygfp. À ce sujet, le ministère des Finances collabore avec les ingénieurs de l'Agence congolaise des systèmes d'information (ex OCI). Hormis ces ingénieurs, la tutelle a dû recruter d'autres de l'Institut africain d'informatique. Ceux-ci ont été formés pour pouvoir im-

plémenter tous les systèmes présents au niveau du ministère des Finances et du budget.

À l'endroit des administrations et institutions bénéficiaires du dispositif, le gouvernement projette de les sensibiliser au cadre juridique et à l'utilisation du Sygfp. Selon Marius Ikolo Ngakosso, le nouveau système va apporter une certaine innovation dans le fon-

ctionnement de l'administration publique. Désormais, les engagements et les mandats se feront à partir de la plate-forme et les gestionnaires des ministères n'auront plus besoin de se rendre au ministère des Finances pour leurs engagements afin de faire leurs dépenses.

**Fiacre Kombo**

## PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES

## Le taux de croissance du Congo estimé à 5,4% en 2019

Le secteur pétrolier est à l'origine de la hausse de la croissance du pays qui était évaluée à 1,6% en 2018, selon un rapport de la Banque mondiale (BM) rendu public le 9 octobre.

« *Le Congo va produire, au 31 décembre à venir, autour de cent quarante millions de barils. Les dernières informations que j'ai à ma disposition stipule qu'on pourrait tourner autour de cent trente-cinq millions au lieu de cent quarante millions. Il y a deux puits de Total qui ne sont pas en production actuellement* », a indiqué le représentant adjoint de la BM au Congo, Etaki Wa Dzon.

Dénoté Africa's Pulse, le rapport souligne que dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, riches en ressources, l'activité devrait croître à un rythme modéré, à la faveur d'une hausse de la production de pétrole. Les pays exportateurs de métaux doivent s'attendre à un fléchissement lié au ralentissement de l'activité minière et au repli des cours de minerais.

Mettant un accent particulier sur les initiatives en faveur de l'autonomisation de la population pauvre et des femmes, ce document invite les gouvernements de l'Afrique subsaharienne à y investir pour faire progresser la croissance qui peine à décoller.

« *L'inclusion des femmes est un élément clé pour stimuler la croissance. Les décideurs africains sont confrontés à un choix crucial : poursuivre les politiques actuelles ou prendre des mesures volontaristes pour favoriser une économie plus inclusive* », a souligné le vice-président de la BM pour l'Afrique, Hafez Ghanem, relevant qu'après plusieurs années de croissance décevante, la réduction de l'inégalité des chances dont sont victimes les femmes s'impose comme une solution évidente pour progresser.

**« Le Congo va produire, au 31 décembre à venir, autour de cent quarante millions de barils. Les dernières informations que j'ai à ma disposition stipule qu'on pourrait tourner autour de cent trente-cinq millions au lieu de cent quarante millions. Il y a deux puits de Total qui ne sont pas en production actuellement »**

Notons que l'Afrique subsaharienne est la seule région du monde pouvant se targuer d'avoir plus de femmes au profil entrepreneurial que d'hommes, sachant que les Africaines jouent un rôle clé dans l'agriculture sur le continent.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## LA POSTE

## Une forte implication des acteurs de la chaîne logistique sollicitée

L'invite a été lancée par le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, le 8 octobre à Brazzaville, dans une déclaration délivrée la veille de la Journée mondiale de la poste.

L'événement est célébré le 9 octobre de chaque année et permet de rappeler l'importance de la poste, d'accompagner les agences postales du monde entier dans l'atteinte des objectifs économiques et sociaux. « *Livrer la croissance est synonyme de progrès* », c'est le thème retenu pour cette 145<sup>e</sup> édition, insistant sur la réduction de la pauvreté à travers l'inclusion sociale et financière.

Pour le gouvernement congolais, la douane, les agences postales, les compagnies aériennes ont un rôle à jouer dans le pays.

« *L'activité traditionnelle de la poste a été tirée par la branche colis du fait de la multiplication des échanges locaux ou internationaux, grâce au e-commerce notamment. La réussite de cette activité requiert une forte implication des différents acteurs de la chaîne logistique* », a déclaré Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique.

L'un des défis que tente de relever la poste congolaise est de combler le vide laissé par le déclin de ses activités classiques du courrier. Elle doit, pour cela,



Le siège du ministère en charge des Postes, à Brazzaville

s'adapter à la concurrence suscitée par les technologies de l'information et de la communication.

« *Ceci implique un changement de comportement envers les consommateurs de plus en plus demandeurs de services immédiats et de proximité. Les postes doivent saisir les nouvelles opportunités pour y faire face* », a insisté le ministre Léon Juste Ibombo.

À cet effet, l'entreprise publique, la Société des postes et de l'épargne du Congo, devrait procéder ce mercredi au lancement d'une opération dénommée « *Lettre au Père Noël* », destinée au jeune public. Cette activité vise à concilier son savoir-faire traditionnel dans l'acheminement et la distribu-

tion des colis au métier en croissance du e-commerce.

Toujours dans le cadre de cette célébration, le ministre a encouragé les institutions postales et douanières à davantage de collaboration dans la prise en compte des attentes des clients en matière d'information, ainsi que la coopération dans l'intégration informatique pour favoriser l'essor des activités commerciales.

À noter que la poste congolaise, forte de ses quarante-deux agences actives, fait partie d'un des vastes réseaux au monde qui lui permet d'envoyer et recevoir des courriers et des colis en provenance ou à destination de plus de six cent mille bureaux à travers la planète.

**Gloria Lossele**

## TRANSACTION DE FONDS VIA TÉLÉPHONE

## Les usagers s'inquiètent de la hausse des frais de transfert

Les principaux opérateurs de téléphonie mobile au Congo viennent de revoir à la hausse les frais de transfert, de 2,5% à 3,5% du montant apporté. Les usagers se disent surpris de cette décision qui les oblige à déboursier plus d'argent pour effectuer la transaction financière.

Depuis le début de ce mois, le coût des transactions a augmenté presque de moitié pour les retraits et dépôts.

Par exemple, pour un transfert de 1000 F CFA, les frais sont passés de 25 à 35 F CFA ; ceux de la transaction de 5000 qui étaient de 125 F CFA sont passés à 175, de même que ceux de 10 000 sont fixés à 350 F CFA au lieu de 250 F CFA. Pour les usagers, cette augmentation influe sur leur quotidien, à un moment où le pays traverse une situation économique difficile. « Nous sommes déçus par ce que font ces opérateurs de téléphonie mobile. Cette augmentation ne nous arrange pas, ces sociétés doivent revoir leurs politiques économiques. Aujourd'hui, pour envoyer ou retirer une somme de 20 000 F CFA, il faut payer près de 1000 FCFA pour les frais d'accompagnement ou de retrait », a déploré Machel Elenga, l'un des usagers.

**« Nous sommes déçus par ce que font MTN et Airtel. Cette augmentation ne nous arrange pas, ces sociétés doivent revoir leurs politiques économiques. Aujourd'hui, pour envoyer ou retirer une somme de 20 000 F CFA, il faut payer près de 1000 FCFA pour les frais d'accompagnement ou de retrait »**

C'est aussi le point de vue de Claudine Mavoungou venue faire le dépôt dans un kiosque. D'après elle, les consommateurs sont au centre de tout le jeu des sociétés de téléphonie. « On ne peut pas croire qu'une société de téléphonie mobile se permette de nous envoyer un message pour nous dire que désormais, il faut payer plus sur nos transactions d'argent. C'est de la pure imposition de sa part, alors que les temps sont difficiles pour nous », s'est-elle alarmée.

Selon les promoteurs des kiosques, la hausse des frais de transactions est due aux nouvelles taxes sur les transferts de fonds contenues dans la loi des finances 2019. Le fait que l'État a imposé ces taxes, les sociétés de téléphonie mobile sont obligées, elles-aussi, d'élever le pourcentage des transactions.

« L'État veut avoir son pourcentage sur les revenus de ces transactions. Ces sociétés ne peuvent pas aussi accepter de subir l'application de cette loi », a confié, sous-couvert d'anonymat, un agent d'une société de téléphonie mobile.

Pour le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, Mermans Babounga, les consommateurs sont beaucoup sollicités ces dernières années. « L'arrêté d'application précise que c'est le consommateur qui doit payer la taxe. C'est dommage que depuis 2016, les consommateurs soient ainsi sollicités, alors qu'ils sont devenus très vulnérables », a-t-il dit.

*Destin Kelly Bouka (stagiaire)*

## PROJET LISUNGI

## Vingt-quatre agents éduqués sur l'application de la nouvelle plate-forme

Dans le cadre de l'accord que le Congo a signé avec le Fonds monétaire international, le ministère des Affaires sociales doit mettre en œuvre deux mesures importantes dites 39 et 40.



Le directeur de cabinet du ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, Christian Aboke-Dza, dans la salle de formation

La mesure 39 fait obligation au Congo de reprendre les paiements pour les quatre mille ménages inscrits au Registre social unique (RSU) et de démarrer le paiement d'au moins 80% des quarante et un ménages inscrits, soit trente-deux mille huit cents ménages.

Quant à la mesure 40, elle fait obligation au Congo d'augmenter le nombre de ménages inscrits au RSU à deux cent mille et d'arrimer les programmes sociaux au RSU. A propos, le ministère des Affaires sociales devrait enregistrer deux cent mille ménages d'ici au 31 décembre. Pour atteindre cet objectif, le ministère a préparé une nouvelle plate-forme Web pour le RSU et va ouvrir dans les circonscriptions d'actions sociales (CAS) les guichets d'enregistrement de la demande sociale.

C'est dans cette optique qu'une session de formation des agents sociaux, qui doit durer huit jours, s'est ouverte le 3 octobre à Brazzaville, à l'Ecole africaine de développement. Plusieurs modules y seront abordés, entre autres, la demande sociale ; l'inscription ; l'en-

registrement ; l'enquête sociale couplée avec le module visite à domicile et d'autres modules complémentaires à l'exemple de la recherche multi secteur. L'objectif est de mettre en place des outils pour l'enrôlement des ménages pauvres, moins pauvres et très pauvres ; permettre à ces derniers de s'inscrire au registre pour bénéficier de l'aide sociale du gouvernement et ses partenaires.

Cette formation vise essentiellement le déploiement du RSU dans les huit CAS des départements de Brazzaville et du Pool. A Brazzaville, il s'agit des CAS de Makélékélé, Baongo, Moungali, Talangai, Djiri, Mfilou et Madibou. Au Pool, l'unique CAS est celle de Nganga Lingolo.

Rappelons qu'à ce jour, le projet Lisungi totalise près de 89 378 inscrits au RSU et ceux qui bénéficient déjà des allocations des CAS sont au nombre de 9 939. Les pauvres font un total de 36 636 ; les moins pauvres 19 564 et les très pauvres 33 88.

*Guillaume Ondzé*

## STATISTIQUE NATIONALE

## Des cadres formés à l'utilisation des principaux manuels

Le gouvernement veut accélérer la mise en œuvre des réformes du système statistique national pour le rendre fiable et performant. D'où l'ouverture à Brazzaville, le 8 octobre, d'un atelier de renforcement des capacités à l'endroit d'une quarantaine de cadres sectoriels.

La session de formation de dix jours réunit les statisticiens des administrations publiques des départements de Brazzaville, du Pool et de la Likouala. Elle vise, en effet, à outiller les agents de l'État sur l'application des protocoles en référence aux normes internationales et à assurer une bonne appropriation pour une parfaite utilisation des manuels des procédures de production et de diffusion des données statistiques.

Au cours de leurs travaux, les participants devront échanger autour des objectifs à atteindre, la maîtrise de différents manuels des procédures de production, etc. D'après le directeur de la programmation de l'Institut national de la statistique (INS), Jean Elvis Moboula, le système

statistique congolais est en cours de mutation et devrait jouer un rôle prépondérant dans le développement du pays. « La statistique c'est l'œil du décideur. Elle parle mieux qu'un discours sans chiffre. Notre engagement pour le développement du système statistique national, c'est une fois de plus de matérialiser par la production et la mise à disposition de quatorze manuels de procédures de production des statistiques », a-t-il indiqué.

Ouvrant les travaux, le directeur de la programmation a exhorté les agents de l'INS et sectoriels à une bonne implication et à l'assiduité lors de cette session de formation afin d'accélérer la mise en œuvre d'un système statistique national fiable et performant.

« J'estime pour ma part que



La photo de famille

« votre contribution est essentielle à la conduite à bon port des procédures de production des statistiques qui émanent de l'ensemble des acteurs du système statistique qui considère la statistique comme le principal élément nécessaire à la prise de décision. La réussite

de ces travaux dépend de l'importance que vous accordez à la statistique et aux statistiques. Il vous revient donc de suivre attentivement », a-t-il relevé.

Précisons que le présent atelier est organisé par le ministère du Plan, de la statistique et de l'in-

tégration régionale, en partenariat avec la Banque mondiale, à travers le Projet de renforcement des capacités en statistiques. Des ateliers similaires se tiendront sur l'ensemble du territoire national, notamment à Dolisie et Owando.

*Gloria Lossele*

**« La statistique c'est l'œil du décideur. Elle parle mieux qu'un discours sans chiffre. Notre engagement pour le développement du système statistique national, c'est une fois de plus de matérialiser par la production et la mise à disposition de quatorze manuels de procédures de production des statistiques »**

## EDUCATION

## Les animateurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation en formation

Un atelier de renforcement des capacités de cent cinquante acteurs de l'éducation non formelle, en prélude à la rentrée péda-go-andragogique 2019-2020 qui aura lieu dans quelques jours, se tient à Brazzaville et à Pointe-Noire.

« Cette formation permettra de disposer des ressources humaines de qualité capables de relever les défis du système éducatif non formel », a expliqué la directrice générale de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Matongo, à l'ouverture de la formation, le 9 septembre, à Brazzaville.

Les stratégies de pérennisation des centres d'alphabétisation et de rescolarisation, l'utilisation des programmes



**« Nous avons l'impérieux devoir d'apporter des réponses adéquates à ces malfaisances administratives, techniques et professionnelles »**

référentiels en rescolarisation et en alphabétisation font partie des thèmes qui seront débattus pendant la formation. Selon Laure Matongo, cette formation est un moment de grandes réflexions avant la mise en œuvre des réformes

envisagées pour rendre solide la formation de l'alphabétiseur.

« Il s'agit d'élargir l'horizon de nos connaissances, en vue d'amplifier les performances de nos centres d'alphabétisation pour at-

teindre l'objectif zéro analphabète au Congo », a-t-elle indiqué.

Les formes et contenus traditionnels d'apprentissage ne répondent pas à la nouvelle complexité ni à la dynamique des conditions sociales, a-t-

elle poursuivi. Il faut donc un nouveau type d'enseignant surtout en éducation non formelle.

Ouvrant les travaux de cette formation, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou Maba, a indiqué que le système éducatif non formel, à l'instar du système formel, souffre de beaucoup de carences et d'insuffisances organisationnelles et fonctionnelles, notamment les approximations dans les pratiques administratives et péda-go-andragogiques, du fait de la déqualification avérée d'un certain personnel qui alimente tous les dysfonctionnements. « Nous avons l'impérieux devoir d'apporter des réponses adéquates à ces malfaisances administratives, techniques et professionnelles », a-t-il fait savoir.

**Rominique Makaya**

## SALUBRITÉ

## L'association Trait d'union assainit l'école 5-février 1979

L'organisation que préside Levy Hollembet, membre du Conseil national de la jeunesse (CNJ) du Congo, a mené le 9 octobre à Brazzaville, une opération de propreté au sein de l'établissement au quartier Mikalou, dans le sixième arrondissement.



Levy Hollembet contrôlant l'opération d'assainissement à l'école 5-février 1979/Adiac

Les membres de l'association ont curé les caniveaux pour canaliser les eaux pluviales, désherbé les alentours de l'école, balayé les salles de classe et ramassé les différentes ordures.

« L'école est inondée. Depuis la rentrée des classes, il n'y a pas cours. Les élèves et les enseignants ne viennent pas parce que les conditions de travail sont inappropriées », a témoigné une habitante du quartier. Les membres de l'association ont aussi réouvert à la circulation des biens et des personnes, la rue 5-février menant jusqu'au quartier Kaounga, à Djiri, neuvième arrondissement de Brazzaville. Dans le voisinage de l'école 5-février 1979, certaines habitations sont devenues invivables à cause du débordement des eaux de la rivière Mikalou. Le phénomène a même occasionné l'exode temporel de certaines familles de ce quartier. « Assainir cette école pour nous est une réponse à la circulaire du Premier ministre. Nous allons revenir avec des gros engins pour niveler les rues environnantes. Que les conditions insalubres n'influencent pas l'avenir des élèves qui fréquentent dans cette école! La jeunesse est l'avenir de demain », a déclaré Levy Hollembet. Trait d'union est une plate-forme d'associations qui œuvre pour la paix, l'unité nationale, le vivre ensemble à travers les projets concrets qui favorisent le patriotisme, le civisme et le social.

**Fortuné Ibara**

## ZONE MILITAIRE DE DÉFENSE N°8

## L'armée de l'air contrôle son dispositif de Mindouli



Le général Jean-Baptiste Philippe Tchicaya pendant sa visite d'inspection

Le général de brigade aérienne, Jean-Baptiste Philippe Tchicaya, chef d'état-major de l'armée de l'air, a effectué, du 3 au 4 octobre, une mission d'évaluation sur le terrain de la situation sécuritaire partout où sont installées ses unités. Le chef d'état-major

de l'armée de l'air est allé toucher du doigt les conditions de vie et de travail des militaires sur le terrain. Il a saisi l'occasion pour rappeler aux militaires l'esprit de cristallisation du lien armée et nation, le sens de la cohésion et de la discipline.

**« Les Forces armées congolaises doivent toujours s'employer à œuvrer dans la dynamique de paix, afin de mieux traduire dans les faits, les directives et instructions du commandement »,**

« Les Forces armées congolaises doivent toujours s'employer à œuvrer dans la dynamique de paix, afin de mieux traduire dans les faits, les directives et instructions du commandement », a-t-il rappelé.

Le chef du sous-groupe opérationnel de Mindouli, le colonel Max Yvon Epassaka, s'est dit comblé par cette visite du général Jean-Baptiste Philippe Tchicaya dans sa zone de compétence.

**Guillaume Ondzé**

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG – DURQUAP –085 – TX – AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 – CG

Nom du marché : travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP

Appel d'offres : CG – DURQuaP –085 – Tx – AON

Date de Publication : le 11 octobre 2019.

Date de dépôt : 11 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP, en lot unique.

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 17/10/2019 à 10 heures locales (heure d'arrivée à 9h 30 minutes au siège du projet. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément

aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11/11/2019 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de dix millions (10 000 000) francs CFA, et elle sera libellée en franc CFA (F.CFA)

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de douze (12) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya)

; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél: (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur**

**BATOUNGUIDIO**

## NOTARIAT EN AFRIQUE

# Le congrès de Dakar recadre l'action professionnelle autour de pertinentes exhortations

Le bureau du notariat de Brazzaville a mis à la disposition de la presse, le 8 octobre, les recommandations des assises tenues en terre sénégalaise, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre, réparties dans les secteurs de judiciarisation, du numérique et du foncier.

Au regard de l'engorgement des juridictions étatiques et la lenteur des procédures judiciaires qui en résulte, le trente-et-unième congrès des notaires d'Afrique a prôné la séparation de corps par consentement mutuel, l'adoption nationale plénière et simple, la reconnaissance d'enfant naturel, le partage amiable en matière successorale, les procédures et actes en vue de délivrance de duplicatum de copie authentique de titre foncier, la délégation de puissance paternelle, la déclaration tardive de mariage en vue de son inscription à l'état civil, la déclaration de la qualité d'héritier et la renonciation à la succession ainsi

que l'option successorale.

Les participants ont opté pour la rectification d'erreurs purement matérielles sur les actes d'état civil, l'établissement de notoriété et de jugement d'hérédité. Ils ont souhaité que soient confiés les domaines déjudiciarisés, à titre optionnel, aux côtés de la voie judiciaire.

Ils ont tenu à renforcer la présence territoriale des notaires pour la prise en charge effective et de proximité des dossiers relatifs aux nouveaux domaines déjudiciarisés, afin de doter l'acte notarié de la force exécutoire sur toute l'étendue du territoire et de rendre obligatoire la formation des notaires pour garantir la qualité des services à rendre aux usagers et enfin d'élaborer un guide pratique pour l'harmonisation des procédures déjudiciarisées.

## Requalifier le droit d'usage sur les terres non-immatriculées

Les assises de Dakar se sont préoccupées également des grands dossiers du foncier au niveau du continent. Les notaires ont épinglé la grande faiblesse des terres non-immatriculées, la valeur économique importante, les contentieux et l'inadaptation du statut juridique de ces terres. Face à la demande sociale d'intégrer les terres non-immatriculées dans le commerce juridique sans altérer les principes fondamentaux du système de l'immatriculation et la nécessité de sécuriser les transactions immobilières pour accroître les investissements, les notaires se proposent de requalifier le droit d'usage sur les terres non-immatriculées, en lui reconnaissant les caractères de cessibilité, de saisissabilité et de transmissibilité.



Les participants/Adiac

Les participants ont prôné d'instituer un système allégé d'identification des terres non-immatriculées et de leurs occupants légitimes, d'instituer et mettre à jour de manière régulière un registre foncier dédié aux terres non-immatriculées et d'étendre l'intervention obligatoire du notaire aux transactions portant sur les terres non-immatriculées, quelle que soit la nature du contrat ou la qualité des parties.

## Nécessité d'un système d'information moderne et sécurisé

Par rapport à l'irréversibilité de la révolution numérique ainsi que de l'adaptation des professionnels et des administrations publiques, les notaires africains ont recommandé la mise en place d'un système d'information moderne et sécurisé, procurant notamment une répartition responsable des tâches au sein de l'office notarial.

Ils ont préconisé aussi de combiner la gestion informatisée à celle sur papier, afin d'éviter toute discrimination et toute déshumanisation de la fonction notariale. La dématérialisation et la diligence du service domanial et de l'état-civil, y compris les procédures. Les notaires tiennent à renforcer leur collaboration avec les autorités dans la dématérialisation complète des services administratifs. Ils ont adopté un dispositif législatif et réglementaire, en vue de développer la pratique de l'acte authentique électronique. Le congrès veut rendre effectif le comité de normalisation numérique de l'Ohada, afin de mettre en place un dispositif juridique assurant le contrôle des documents numériques et la reconnaissance de la signature électronique. Il tient égale ment à renforcer les relations des acteurs de la profession notariale en usant du numérique.

« Ce congrès est en train de rehausser la profession de notaire, l'un des services judiciaires parmi les carrières de droit. Le notaire se sert d'un cadre essentiel pour la sécurité juridique des actes tant pour les pouvoirs publics que pour la population. Au regard de notre dédoublement fonctionnel, nous aidons les nations et ces recommandations feront l'objet d'une interprétation à travers toute l'Afrique », a commenté Richard Ossa, président du bureau notarial du département de Brazzaville.

Signalons que le trente-et-unième congrès des notaires d'Afrique a réuni les délégués venant de plusieurs pays : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Ile Maurice, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

Fortuné Ibara

**« Ce congrès est en train de rehausser la profession de notaire, l'un des services judiciaires parmi les carrières de droit. Le notaire se sert d'un cadre essentiel pour la sécurité juridique des actes tant pour les pouvoirs publics que pour la population. Au regard de notre dédoublement fonctionnel, nous aidons les nations et ces recommandations feront l'objet d'une interprétation à travers toute l'Afrique »**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'HABITAT

# L'édition 2019 a insisté sur le droit pour la population à un logement adéquat

L'événement a été célébré, le 7 octobre, avec un accent particulier sur le droit fondamental de tous d'avoir une habitation convenable et vivre dans un environnement sain.

C'est par sa résolution 40-202, du 17 décembre 1985, que l'assemblée générale des Nations unies a décidé de faire du premier lundi du mois d'octobre de chaque année, une Journée mondiale de l'habitat. L'objectif est de rappeler à la communauté internationale sa responsabilité collective dans l'avenir de l'habitat humain et de l'urbanisation durable afin de réduire la pauvreté en milieu urbain.

A l'occasion, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré: « Les solutions commencent par des mesures modestes que chacun et chacune d'entre nous peut prendre pour changer le mode de fonctionnement de nos villes. Nous devons réduire la quantité de déchets que nous produisons et en même temps, commencer à considérer ces déchets comme des ressources

précieuses qui peuvent être réutilisées et recyclées, y compris pour produire de l'énergie ».

Selon l'expertise du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), cent millions de personnes ne représentent que 10 % de la population mondiale vivant dans les bidonvilles. Et, en 2050, trois milliards de personnes vivront dans un taudis urbain si aucune action n'est entreprise. « L'urbanisation durable est un enjeu majeur de développement durable dans un monde

où la population urbaine croît à un rythme exponentiel. En 1950, un tiers de la population mondiale vivait en ville », a déclaré l'ONU-Habitat, en ajoutant que les villes sont désormais les centres économiques, les pôles d'emplois et sont considérées comme les lieux de possibilités de réussite et de création de richesse. Mais, elles génèrent des situations de pauvreté, de pollution, des problèmes sanitaires et de la criminalité.

« Dans beaucoup de pays en voie de développement, les habitants

des bidonvilles représentent plus de la moitié de la population et n'ont pas accès l'eau potable, aux sanitaires et à un logement convenable », a conclu ONU-Habitat, avant de rappeler que pour satisfaire les besoins de la population mondiale ces vingt-cinq prochaines années, il faudrait construire dans le monde quatre mille logements par mois.

## Un moment de sensibiliser aussi la population aux effets négatifs des déchets

Pour l'organisation onusienne, le monde doit arriver à avoir des villes inclusives, sûres, résilientes et durables. Pour ce faire, les gouvernants ont intérêt à mettre sur pied des politiques nécessaires, capables de promouvoir les technologies de pointe pour la gestion durable des déchets afin de parvenir à des villes

saines, sans déchets qui continuent d'avoir des effets dévastateurs sur le climat, la santé publique et l'environnement. Mais, pour y arriver, des technologies accrues sont nécessaires car elles disposent d'un potentiel considérable et peuvent améliorer les conditions de vie des individus. « Les technologies de pointe, telles que l'automatisation, la robotique, les véhicules électriques, les technologies liées aux énergies renouvelables, la biotechnologie ou l'intelligence artificielle peuvent transformer la sphère sociale, l'économie et l'environnement. Elles peuvent aussi offrir des solutions adaptées, novatrices, moins coûteuses, plus rapides et faciles à mettre en œuvre au quotidien les techniques de gestion des déchets », a précisé l'ONU.

Rock Ngassakys

**« Dans beaucoup de pays en voie de développement, les habitants des bidonvilles représentent plus de la moitié de la population et n'ont pas accès l'eau potable, aux sanitaires et à un logement convenable »**

## AFRIQUE CENTRALE

## Les parlementaires veulent améliorer la gestion des catastrophes

Le Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale (Reparc) sort de sa quatrième réunion annuelle, tenue récemment à Kinshasa, en République démocratique du Congo.



Les parlementaires du Reparc

Au sortir des travaux, les participants ont formulé quelques recommandations qui visent, entre autres, à améliorer la collecte des données sur les catastrophes et les rendre disponibles à travers des bases de données nationales sur les sinistres, à identifier les moyens efficaces permettant aux parties prenantes de créer des opportunités pour une participation active des communautés à la prévention des catastrophes. Les parlementaires dudit réseau ont également prévu d'encourager les approches fondées sur la nature et les écosystèmes, dans le cadre de l'élabora-

tion des stratégies définies.

Par ailleurs, les participants à cette rencontre ont évoqué la nécessité pour le Reparc de bénéficier des appuis techniques et financiers conséquents de la part des partenaires. Ce qui facilitera le partage des idées concrètes sur la manière dont l'UNDRR et l'Union interparlementaire (UIP) peuvent les aider à mettre en œuvre le cadre de Sendai, son implication dans le chantier d'élaboration par l'UNDRR de la liste de contrôle et des éléments indicatifs à l'attention des parlementaires ; le soutien du renforcement des capacités de

ses membres en matière de compréhension des risques de catastrophes. C'est aussi pour permettre la prise en charge de la participation des membres du Reparc aux rencontres onusiennes sur les changements climatiques, notamment la Cop25 prévue au Chili, en décembre prochain, et aux plates-formes régionales de l'UNDRR prévues en 2020. Notons que le Congo a été représenté à cette rencontre par le député Blaise Ambetto, deuxième vice-président de la commission Plan et aménagement du territoire, membre du Reparc.

Rominique Makaya

## FONDS MONDIAL ANTI-SIDA

## La France réclame « un signal fort » aux contributeurs

La ministre française de la Santé, Agnès Buzyn, a exhorté, le 9 octobre, les contributeurs du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à « intensifier » leur engagement pour « envoyer un signal fort et ambitieux ».

« Je compte sur chacun d'entre vous pour réunir les financements nécessaires pour donner au Fonds mondial les moyens de soutenir les pays les plus touchés » par les trois pandémies, a déclaré la ministre à l'ouverture, à Lyon (centre-est de la France), d'une conférence de refinancement du Fonds pour la période 2020-2022. « Nous sommes réunis pour envoyer un signal fort. Un signal collectif, universel et ambitieux », a poursuivi Agnès Buzyn, alors que l'objectif de financement, fixé à quatorze milliards de dollars (12,75 mds euros), pourrait ne pas être atteint.

L'association de lutte contre le sida (Aides) a assuré que ce plancher n'était « pas atteignable » à ce jour, estimant qu'il manque de deux cents à cinq cents millions de dollars (180 à 450 M euros).

Un collectif de douze organisations de la société civile, dont Aides, Oxfam, Solidarité sida ou Sidaction, a ensuite appelé, dans un communiqué, à « une augmentation de la contribution française d'au moins 25% ». L'Élysée a admis que le montant total pourrait être inférieur à cette somme.

« Nous tous, États, entreprises, chercheurs, ONG, citoyens, avons aujourd'hui la responsabilité d'intensifier nos investissements », a exhorté Agnès Buzyn, rappelant que « la France est le deuxième donateur historique (du Fonds) avec plus de 4,6 milliards d'euros de dons cumulés ».

Créé en 2002, le Fonds mondial est un partenariat original entre États, société civile, secteur privé et malades. Ses fonds vont pour moitié à la lutte contre le sida et pour moitié au paludisme et la tuberculose. Son objectif est d'éradiquer ces pandémies d'ici à 2030. Dans son dernier rapport, en septembre, l'organisme revendiquait trente-deux millions de vies sauvées depuis sa création, mais avertissait de « nouvelles menaces » mettant en péril ses objectifs : « La stagnation des financements » mais aussi le développement de « la résistance aux médicaments » contre le paludisme et la tuberculose.

Nestor N'Gampoula et AFP

## Le groupe Bolloré participe à la 4<sup>e</sup> édition du Marathon Day en faveur de l'association Sos villages d'enfants

17 405 collaborateurs de Bolloré Transport & Logistics ont participé ce jeudi 26 septembre 2019 à la 4<sup>e</sup> édition du Marathon Day. Cet événement sportif interne créé à l'initiative de Cyrille Bolloré, Président-directeur général du Groupe Bolloré, permet de récolter chaque année des fonds pour une association caritative.

Depuis 2016, le Marathon Day rassemble les collaborateurs de toutes les filiales du Groupe Bolloré à travers le monde, le même jour à la même heure. Cette année, ils sont 810 à avoir parcouru les 5 km de la course au Congo. Des collaborateurs de Bolloré Transport & Logistics, Congo Terminal, Terminal du Bassin du Congo, Bluecongo, Havas Médias, GVA, Canal + et Canal Olympia. Pour chaque inscription, trois euros sont reversés à une association. Le Groupe qui soutient au quotidien la jeunesse à travers ses actions mécénales, a choisi cette année de soutenir l'association SOS Villages d'Enfants, comme l'an dernier. SOS Villages d'Enfants accompagne, depuis plus de 60 ans, des frères et sœurs dont la situation familiale

nécessite leur placement. Elle permet aux fratries de grandir ensemble dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable, nouée avec une éducatrice familiale (« mère SOS »). Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants, elle développe aussi des programmes pour favoriser l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé. Elle mène également des actions de renforcement des familles et de prévention de l'abandon. En marge du Marathon Day, une action sociétale a été organisée au profit des orphelins. M. Christophe PUJALTE, Directeur Régional de Bolloré Transport & Logistics, en compagnie de ses collaborateurs, a offert des kits scolaires aux pensionnaires du Centre



d'accueil des mineurs (CAM) de Mvoumvou à Pointe-Noire. C'est aussi le cas à Brazzaville où les pensionnaires de l'orphelinat Yamba Ngai au Plateaux des 15 ans ont également bénéficié des kits scolaires.

Pour M. Christophe PUJALTE « ces dons organisés à Brazzaville et Pointe-Noire témoignent de notre volonté d'accompagner l'apprentissage de la jeunesse pour une autonomisation réussie. »

### À propos de Bolloré Transport & Logistics

Bolloré Transport & Logistics s'engage durablement aux côtés du Congo. L'entreprise investit dans de nouvelles solutions logistiques multimodales pour satisfaire aux besoins des clients et participer au développement éco-

nomique du pays. Présente sur toutes les étapes de la chaîne logistique, elle a développé les corridors dans tout le Bassin du Congo avec des solutions innovantes comme le BLD. Faisant partie des 500 plus grands groupes internationaux avec plus de 50 ans de présence au Congo, l'expertise et l'engagement de ses 1 500 collaborateurs dont 99% sont congolais lui procure un atout considérable pour répondre à toutes vos demandes à travers tout le pays et partout dans le monde.

Contact presse :  
MAGINOT Ghislain  
Tél. +242 05 775 02 10  
Mail : ghislain.maginot@bolllore.com



## COOPÉRATION

# Kinshasa et Brazzaville multiplient les échanges sur les droits de l'homme

Pour se faire une idée et profiter de l'expérience de la République démocratique du Congo (RDC), classée dans la catégorie A en matière des droits de l'homme, le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) du Congo, Valère Gabriel Eteka-Yemet, a pris part à l'atelier de présentation du Code d'éthique et de bonne conduite de l'enquêteur, organisé à Kinshasa.

Divisé en sept parties, ce code met en exergue les règles de conduite, les obligations particulières dans la conduite de l'enquête pour la manifestation de la vérité, notamment sur les cas de violation des droits de l'homme...

Valère Gabriel Eteka-Yemet a salué la dynamique de coopération instaurée entre les commissions des droits de l'homme des deux Congo. Cette coopération



Les autorités ayant pris part à la présentation du Code d'éthique à Kinshasa

« Nous sommes simplement observateurs au concert des nations. Notre but est donc d'atteindre le statut A. Il y a beaucoup de critères à remplir et nous travaillons pour y arriver »,

se fonde pour l'heure sur le partage des informations et d'expériences utiles pour aider le Congo à accéder au statut A qui lui permettra de bénéficier de plusieurs droits au concert des nations en matière des droits de l'homme. C'est le sens du combat que mène aujourd'hui les dirigeants de la CNDH. « Nous sommes simplement observa-

teurs au concert des nations. Notre but est donc d'atteindre le statut A. Il y a beaucoup de critères à remplir et nous travaillons pour y arriver », a déclaré Valère Gabriel Eteka-Yemet qui souhaite profiter de l'expérience de la RDC. En rappel, au mois d'août dernier, le président de la Commission nationale des droits de

l'homme de la RDC, Mwamba Mushikonke Mwamus, avait effectué le déplacement de Brazzaville pour définir les axes de coopération entre les deux parties concernant la promotion et la défense des droits de l'homme. Lors de la présentation du Code d'éthique et de bonne conduite de l'enquêteur de la RDC, le Bureau conjoint

des nations unies aux droits de l'homme, le représentant de la procureure générale de la Cour pénale internationale, l'ambassadeur de France dans le pays étaient de la partie. La rencontre a sans nul doute permis au Congo d'apprendre aux côtés des instances suffisamment outillées en la matière.

Rominique Makaya

Semaine du  
**Service Client**

Pas de

# Magie

Sans vous

## IN MEMORIAM

12 octobre 2016  
 - 12 octobre 2019

Claude Abraham Milandou  
 Tu avais encore beaucoup à donner à ta chère épouse et tes enfants ; tes parents (papa, oncles, tantes, frères et sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces) ; à tes collègues du CRPI, à tes camarades du Parti congolais



du travail et ceux du Comité central, à tes collègues de l'Assemblée nationale ; à tes camarades de l'Internationale socialiste ; à tes collaborateurs de Said & Marion.

Et pourtant, Dieu, le père Tout-Puissant et miséricordieux en a décidé autrement, de te rappeler à lui, le 12 octobre 2016, au cours de ce vol Air France reliant Pointe-Noire à Paris. Tu as rejoint la maison du Père dans le silence et la douceur sans crier gare. Que Dieu soit loué et glorifié pour ce que tu as été pour lui sur cette terre des hommes et pour ce que tu as été pour toutes les personnes qui t'ont connu avec tes qualités mais aussi avec tes faiblesses et tes manquements.

On ne t'a pas oublié « Gras double » et on ne t'oubliera pas.

Que ton âme repose en paix.

Que tous ceux et celles qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui.

Messes demandées :

**A Brazzaville :**

•Paroisse Saint-François : samedi 12 octobre 2019 à 18h00

•Paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde : dimanche 13 octobre 2019 à 17h00

**A Pointe Noire :**

•Paroisse Notre-Dame : samedi 12 octobre 2019 à 18h30

•Paroisse Saint-Jean-Bosco : dimanche 13 octobre 2019 à 11h00

Pour la famille

Ambroise Urbain Foutou

## AVIS DE RECRUTEMENT

### Une institution financière de la place recrute des Caissiers

#### PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

#### COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
  - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : [recrutement.talent@yahoo.com](mailto:recrutement.talent@yahoo.com) au plus tard le 15 Octobre 2019 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
DU CONGO

**JOURNÉE  
PORTES  
OUVERTES**

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 07 AU 13 OCTOBRE

#### MARDI 08 OCTOBRE

**18H30** 18<sup>ème</sup> Fête du Cinéma d'Animation  
Ciné-club : Couleur de peau de miel de Laurent Boileau et Jung Henin

#### MERCREDI 09 JUILLET

**15H30** Débat d'idées : "Le numérique au sein du développement"  
**19H00** Mercredi à la Cafèt' : Mactob

#### JEUDI 10 OCTOBRE

**15H00** Rencontre littéraire : La saison des perversions

#### SAMEDI 12 OCTOBRE

**10H00** Journée portes ouvertes  
**18H30** Ciné Spécial : Minga et la cuillère cassée de Claye Edou

#### DIMANCHE 13 OCTOBRE

**17H30** Dimanche à la Cafèt' : Les Bantous de la capitale



Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)

## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHEF D'AGENCE À DOLISIE

Une société commerciale recrute un Chef d'Agence conformément aux critères ci-après

#### I. Description du poste

Représentant de la direction générale, le Chef d'Agence est chargé de :  
Entretenir des contacts avec les administrations publiques locales, participer aux réunions et rendre compte à la direction générale.  
Tout mettre en œuvre pour assurer la bonne gestion de l'agence dont il est responsable. Il gère les comptes de l'agence dans le cadre d'un budget défini et veille à optimiser son fonctionnement.  
Manager et coordonner l'action de ses collaborateurs, qu'il s'agisse des tâches administratives ou commerciales. Responsable de sa zone géographique, sa mission est pluridisciplinaire et peut aborder des domaines variés comme le management, le marketing et le commercial.  
Analyser et étudier le marché régional afin de détecter de nouveaux clients potentiels susceptibles d'apporter de nouvelles opportunités à la société.  
Rédiger le rapport mensuel d'activité, suivre quotidiennement les objectifs de vente, analyser les résultats et proposer les mesures correctives nécessaires.  
Le poste est basé à Dolisie mais nécessite des déplacements réguliers dans la Bouenza, la Lekoumou et le Niari.

#### II. Qualifications et aptitudes

##### 1. Profil du candidat

Un niveau de formation bac +2 minimum est préférable et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans à un poste similaire.

##### 2. Compétences

Avoir des aptitudes au management, de solides connaissances sur les techniques de vente et de marchandage. Capacité à rendre compte à la hiérarchie, maîtriser l'outil informatique (Gescom, Word et Excel...) avoir un bon relationnel et un sens de la négociation.

##### 3. Qualité du candidat

Discrétion, intégrité et rigueur ; capacité d'organisation, d'analyse et de synthèse ; avoir un esprit d'équipe.

#### III. Pour nous contacter

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : [n.recru2019@gmail.com](mailto:n.recru2019@gmail.com)  
Préciser le média et le numéro de parution de l'annonce dans votre courrier de candidature.

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Nguimby Juste Gloire. Je désire être appelé désormais : Nguimby Guimson Juste Gloire.  
Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

## REMERCIEMENTS



Jacques Gambou, directeur de cabinet du ministre des Sport, les enfants Gambou (Ega, Jalie, Ricy, Belabi, Baza), les descendants d'Okolouo Gaan Ndzien et famille, remercient et expriment leur gratitude aux amis et connaissances pour leur soutien multiforme lors du décès de Mme Gambou, née Mossibi. Le reconfort que vous nous avez apporté nous a beaucoup aidés à surmonter cette épreuve.

## NÉCROLOGIE

Les familles Niombela, Mokokola, Emuabongo, Ebouka et Nzossi, ont le profond regret de porter à la connaissance de Nicolas Lolina-Yekele, les familles Elengou, Bonzala et leurs descendants, amis et connaissances, le décès de Mme Emilie Sabolomoy, survenu le 2 octobre 2019 à 6h30 du matin, à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



## BÉNIN

# Un dialogue politique non inclusif

Après des mois de crise politique dans le pays, la rencontre voulue par le président Patrice Talon, accusé de dérive autoritaire, se tiendra du 10 au 12 octobre en l'absence des principaux partis de l'opposition et de la société civile.

Le Bénin, longtemps considéré comme un modèle de démocratie, traverse une période difficile depuis les législatives du 28 avril, auxquelles l'opposition n'a pas été autorisée à participer. Les manifestations populaires qui ont suivi et leur violente répression ont fait une dizaine de morts par balle. Mais la main tendue du pouvoir, qui avait promis dès le mois de mai de rassembler les différents courants politiques après des semaines de tensions, est vue par beaucoup comme un « non-événement ».

Si le contenu de cette rencontre reste flou, le gouvernement a été clair : il ne s'agit « en aucun cas » d'une nouvelle « Conférence nationale » comme celle de 1990, qui avait mis fin au régime communiste de Mathieu Kérékou et insufflé un vent démocratique dans le reste de l'Afrique francophone.

« C'est un dialogue politique pour résoudre des problèmes

spécifiques et purement politiques. Ce dialogue ne postule pas qu'on débattre de ces questions devant la nation et que tout le monde s'y invite. La politique et les réajustements politiques ne sont pas l'affaire de la société civile ni du clergé », a déclaré lundi à la presse le ministre de la Communication, Alain Orounla.

Neuf partis ont été invités à prendre part au dialogue, mais uniquement ceux qui ont été reconnus officiellement par le gouvernement, dont beaucoup de satellites de la majorité présidentielle.

Ni l'Union sociale libérale de l'homme d'affaires Sébastien Ajavon, aujourd'hui exilé en France, ni Restaurer l'espoir, de l'ancien ministre de la Défense, Candide Azannaï, n'ont rempli les conditions légales posées par le gouvernement. « On ne peut rien attendre de ce dialogue (...) L'initiative du chef de l'Etat est une initiative d'exclusion. De nombreux grands partis n'ont pas

été convoqués », a dénoncé le secrétaire général de Restaurer l'espoir, Guy Mitopké, assurant que son parti remplit pourtant « toutes les conditions en tant que formation politique ».

Et de déclarer à l'AFP : « Pour un dialogue, il faut un médiateur impartial et que les camps antagoniques aient l'arbitrage nécessaire, ce qui n'est pas le cas. Il faut aussi que les décisions qui seront prises soient exécutoires, ce qui n'est pas le cas ».

## « Assécher les opposants »

Autre poids lourd de l'opposition, le parti de l'ex-président Thomas Boni Yayi - qui avait quitté Cotonou fin juin après le siège de son domicile par les forces de l'ordre durant les violences post-électorales -, a accepté le principe du dialogue, mais a posé des conditions.

« Nous voulons participer au dialogue politique, mais nous demandons au chef de l'Etat

de revoir certaines choses parce que nous avons des gens à l'extérieur fuyant le régime (...) des gens qui sont en prison », a expliqué à l'AFP Paul Hounkpè, secrétaire exécutif de Forces cauris pour un Bénin immergent. « Nous lui demandons de libérer les prisonniers et de laisser rentrer les exilés », a-t-il ajouté.

Paul Hounkpè plaide aussi pour que « le dialogue aboutisse à la reprise des élections législatives » avec des candidats d'opposition.

De nombreux observateurs locaux et internationaux dénoncent régulièrement un tournant autoritaire du président Talon. Depuis son élection en avril 2016, son gouvernement a adopté plusieurs mesures interdisant ou restreignant le droit de grève et de rassemblement public.

La majorité de ses opposants a fait face à de graves ennuis judiciaires, à commencer par ses principaux rivaux à la dernière présidentielle, en exil, qui ont

écopé de lourdes peines.

En octobre 2018, Sébastien Ajavon a ainsi été condamné par un tribunal spécial à vingt ans de prison pour trafic de cocaïne, tandis que Lionel Zinsou, arrivé second, a été condamné début août à cinq ans d'inéligibilité et six mois d'emprisonnement avec sursis pour usage de faux documents.

Pour Vincent Foly, éditorialiste et directeur de publication du quotidien d'opposition La Nouvelle Tribune, le chef de l'Etat cherche avant tout à « redorer son image et calmer les inquiétudes des investisseurs extérieurs car le Bénin se trouve dans une situation économique difficile », estimant : « En réalité, le président Talon continue à miser sur l'assèchement des ressources des opposants », avant les élections locales de mars 2020, et surtout la présidentielle de 2021.

Josiane Mambou Loukoula  
et AFP

## RÉFORME FISCALE

## L'OCDE relance les négociations

Les discussions sur l'imposition et celle des multinationales, qui butaient sur des positions divergentes au sein de l'organisation, ont été relancées, le 9 octobre. Il s'agira de présenter une « approche unifiée », afin d'obtenir un « accord politique » avec les Etats dans les meilleurs délais, notamment d'ici à juin.

La taxation des géants du numérique et des multinationales constitue un enjeu majeur pour adapter la fiscalité mondiale à la numérisation de l'économie de ces dernières décennies, afin que les Etats puissent percevoir des taxes même si les groupes ne sont pas physiquement présents sur leur territoire.

Le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Angel Gurría, qui présentera « l'approche unifiée » lors du G20 Finances qui se tiendra à Washington, le 18 octobre, espère que les présentes négociations vont aboutir à de bons résultats. « Nous nous rapprochons de notre but suprême : que toutes les multinationales paient la part qui leur correspond », a-t-il affirmé dans un communiqué.

Ouvertes en janvier, après plusieurs années d'atermoiements, les discus-

sions au sein de l'OCDE étaient à nouveau bloquées par la présence, sur la table, de trois positions divergentes et « concurrentes » issues de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Inde. Une situation qui a poussé l'organisation à chercher le compromis, en présentant sa propre « approche unifiée » mise sur la table des négociations.

« Si le G20 et les autres pays acceptent de négocier sur cette base, nous pourrions avancer assez vite vers un accord politique », a affirmé Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, ajoutant : « Si nous sommes capables de faire en sorte qu'il y ait une vraie négociation, un accord politique pourrait être conclu, pourquoi pas en janvier, même si ça me paraît trop ambitieux, mais assurément en juin ».

A ces négociations, auxquelles participent cent trente-quatre pays, la proposition de l'institution internationale se fonde sur trois piliers : le premier délimite le champ d'application de la nouvelle taxe ; le deuxième prévoit un système pour déterminer, si oui ou non, un pays pourra imposer une multinationale, en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise. Enfin, la troisième proposition fixe la « garantie juridique » pour les multinationales avec un mécanisme d'arbitrage en cas de litige entre Etats et grands groupes, afin d'éviter une double imposition. L'OCDE estime qu'avec les négociations actuelles, les pays dits de marché et les pays en développement seraient les gagnants de cette réforme fiscale et les perdants seraient les paradis fiscaux qui hébergent les sièges sociaux des multinationales.

Nestor N'Gampoula

## BURKINA FASO

## Paris préoccupé par la situation sécuritaire dans le pays

L'ambassadeur de France, Luc Hallade, n'a pas caché son inquiétude du fait des derniers développements de la situation dans le pays, marquée par la recrudescence des attaques terroristes.

« La sécurité du pays est la préoccupation numéro un des autorités burkinabè, et c'est aussi la nôtre, puisque nous sommes des partenaires », a indiqué le diplomate français, qui a été reçu en audience, le 8 octobre, par le ministre burkinabè de la Sécurité, Ousséni Compaoré.

Le diplomate a parlé de la nécessité de renforcer la coopération bilatérale, notamment celle des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans leur lutte contre les djihadistes.

La consolidation de la coopération franco-burkinabè dans la lutte contre le terrorisme est toujours saluée par la population, au moment où son pays est confronté depuis avril 2015 à une montée des attaques terroristes, qui ont déjà fait plus de cinq cents morts, deux cent quatre-vingt mille déplacés et provoqué une crise humanitaire. Le 7 octobre, et selon plusieurs sources, au moins huit personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée par des individus armés non identifiés dans le village de Bouna, situé dans la province du Loroum, au nord du Burkina Faso.

Le 28 septembre dernier, une attaque djihadiste avait causé la mort à dix-sept personnes dans le nord du pays, dont un militaire. D'après des sources sécuritaires, des hommes venus à bord de motos (une vingtaine), le même jour dans la matinée, avaient ouvert le feu sur le village de Komsilga, dans la commune de Zimtanga (province du Bam), tuant neuf personnes parmi les habitants. Les insurgés avaient même incendié des boutiques. Puis, dans la soirée, aux environs de 18 heures, des individus armés avaient également attaqué le village de Déneon, toujours dans la commune de Zimtanga, tuant sept personnes.

A ce jour, plus de cinq cent quatre-vingt-cinq personnes ont été tuées depuis 2015, en particulier dans le nord-est. Une crise humanitaire s'en est suivie avec près de trois cent mille déplacés qui ont fui cette partie du pays pour se réfugier plus au sud où la pression djihadiste est moins forte. La situation du pays s'est de plus en plus dégradée du fait des violences intercommunautaires ayant débouché sur la fermeture d'environ deux mille écoles.

Du fait de la dégradation de la situation sécuritaire, l'état d'urgence et un couvre-feu ont été décrétés dans plusieurs régions du pays, et l'armée burkinabè continue de multiplier ses opérations antiterroristes.

Noël Ndong

N.N'G.

## CYBERCRIMINALITÉ

## L'Afrique de plus en plus vulnérable

Le continent africain est le plus exposé en matière de cybercriminalité, a déploré un spécialiste du numérique au quatrième Africa cybersecurity conference (ACC) tenu à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

« L'Afrique est le continent le plus exposé à la cybercriminalité. Le taux de vulnérabilité des infrastructures numériques est de 83 %, laissant une porte ouverte pour pouvoir infecter les équipements », a déclaré James Claude, président-directeur général de

Global voice group, qui fournit des solutions numériques à des agences de régulation, des banques centrales, en particulier en Afrique. Pour lui, l'Afrique doit « investir considérablement dans la cybersécurité si elle veut aborder sereinement la quatrième révolution industrielle ». La « cybersécurité est incontournable pour les quatre cents millions d'utilisateurs de téléphones mobiles en Afrique ».

En Afrique subsaharienne, plus de 10 % des transactions se font par transfert ou paiement sur téléphones portables. Six

cent cinquante millions de dollars au Nigeria et deux cent cinquante millions de dollars au Kenya, selon les chiffres officiels fournis lors de la rencontre. « C'est un phénomène important. C'est une menace qui peut freiner le développement de l'économie numérique en Afrique », a martelé James Claude.

Les participants ont insisté sur le rôle que devrait « jouer l'Etat pour booster l'investissement dans la formation des jeunes et la création d'universités » dans ce domaine.

## FOOTBALL

## L'AS Vegas veut relever le pari de la montée en Ligue 1

Les dirigeants entendent réunir toutes les conditions devant permettre à leur équipe de franchir un palier, c'est-à-dire jouer au championnat national d'élite.

Doless Oviebo, le président de l'AS Vegas, a rappelé les ambitions du club au cours de l'assemblée générale tenue, le 6 octobre, à Brazzaville. « L'échec de la saison dernière était amer face à Olympique club de Brazzaville. Nous n'avons pas pu jouer le play-off national à cause d'un petit écart d'un point qui a fait son bonheur. Pour la saison qui commence, nos ambitions restent les mêmes. Car l'AS Vegas doit se retrouver demain au niveau de l'élite et puis aller plus loin à la Coupe du Congo », a expliqué le président de l'équipe.

L'exploit réalisé par ses protégés contre le Club athlétique renaissance aiglons, lors de la Coupe du Congo, avant d'être éliminés par les Diables noirs, lui a donné des ailes face au défi qui se présente à son équipe. Au cours de leurs retrouvailles, du 6 octobre, les dirigeants ont beaucoup insisté sur le recrutement des joueurs à des postes clés.

Selon lui, le secret pour accéder à l'élite se trouve dans le recrutement et les moyens. « On a eu les départs des jeunes dans les clubs de la place, ainsi que de l'autre côté de Libreville, même si celui qui était à Coton sport a jugé bon de revenir jouer pour les Diables noirs. Nous avons l'attaque à renforcer par rapport à nos exigences de cette saison et au niveau de la défense centrale. Au milieu, on fait confiance aux mêmes jeunes pour qu'ils puissent avoir plus de la maturité », a-t-il commenté.

Dans le volet recrutement, l'AS Vegas veut s'appuyer sur sa politique de placement des jeunes joueurs à l'étranger pour attirer les meilleurs à s'intéresser à l'équipe. « C'est vrai que nous n'avons pas autant de moyens financiers. Mais notre politique d'accompagner les jeunes footballeurs congolais à aller voir ailleurs nous permettra de mettre



Doless Oviebo, le président de l'AS Vegas/Adiac quelques exigences et des propositions pour les attirer à venir faire des tests de recrutement chez nous. Nous pensons tirer les anciens champions vers nous et par rapport à leur CV et trouver des solutions pour eux », a estimé Doless Oviebo, dont l'équipe est à la recherche d'un entraîneur principal

pour remplacer celui qui est parti.

### Encourager la pépinière pour assurer les arrières

Pour l'instant, le club a débuté les entraînements, le 7 octobre, avec l'adjoint, un des ses anciens joueurs. L'AS Vegas ne compte pas seulement sur l'équipe qui joue en ligue 2. Les dirigeants ont aussi décidé d'appuyer les catégories des poussins, minimes et cadets qui jouent le championnat de la sous-ligue de Talangaï pour réussir le pari de la formation. « Cette formation permet à l'équipe de ne pas chercher loin. Il faut aussi puiser les joueurs talentueux dans cette pépinière pour les ramener vers l'élite et pourquoi pas intégrer les sélections U-15, U-17 et U-20. La première année de formation, les poussins sont sacrés champions de la sous-ligue de Talangaï », a précisé le président du club.

Doless Oviebo a, par ailleurs, confir-

mé la volonté du club de poursuivre, grâce à ses contacts, le placement des joueurs à l'étranger. Au cours de l'assemblée générale, il a demandé aux joueurs de mettre en avant leur carrière et le reste comme l'argent viendra. Il a aussi lancé un appel au président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) pour l'organisation des séminaires sur la mentalité des joueurs congolais. « La Fécofoot doit faire ce travail pour les joueurs congolais pour qu'ils comprennent les avantages de se retrouver dans un club professionnel avec un salaire. Cela fait mal de voir qu'un joueur, retenu à Coton sport, par exemple, décide de rentrer au pays par caprices. Il y a un problème de mentalité que nous devons bannir. Nous allons continuer d'accompagner ceux qui ont la volonté de réussir », a-t-il fait savoir.

James Golden Eloué

## COMMERCE

## Les conflits compromettent le développement des pays émergents

Plusieurs experts soutiennent que les guerres commerciales, dont celle déclenchée l'an dernier contre la Chine par le président américain, Donald Trump, restreignent la capacité des pays pauvres à s'extirper de cet état.

« Les tensions commerciales ont accru l'incertitude, ce qui a soudainement diminué les investissements », estime, par exemple, l'économiste en chef de la Banque mondiale, Pinelopi Koujianou Goldberg. L'économiste greco-américaine pense que la diminution « significative » de ces investissements est d'autant plus problématique que ceux-ci ne s'étaient « jamais vraiment redressés après la crise financière » de 2008. Si cette tendance se poursuit, « certains pays ne parviendront jamais à sortir de la pauvreté », prévient-elle, ajoutant que de cette façon, « des pays qui avaient réussi à s'extirper de la pauvreté, aujourd'hui considérés comme économies à revenus intermédiaires, pourraient regresser ». Et sans croissance, les gens resteront englués dans la pauvreté, condamnés à survivre avec moins de 5,5 dollars par jour.

Reconnaissant que de nombreux économistes avaient sous-estimé les répercussions de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine lancée en mars 2018, Pinelopi Koujianou Goldberg a dit : « Nous étions nombreux à penser que les tensions commerciales étaient un phénomène temporaire et qu'elles auraient déjà disparu aujourd'hui ». Au contraire, ces tensions ont « dégénéré » au fil du temps et personne ne sait comment elles vont se terminer, a-t-elle déploré.

La Banque mondiale a rendu public, le 8 octobre, un rapport dans lequel elle évoque les conséquences néfastes de la guerre commerciale actuelle. Le texte note que si le conflit commercial venait à s'aggraver et à saper encore davantage la confiance, « les effets sur la croissance mondiale et la pauvreté pourraient être considérables ». L'institution ajoute : « Plus de trente millions de personnes pourraient sombrer dans la pauvreté et le revenu mondial pourrait chuter, jusqu'à mille quatre cents milliards de dollars ».

Tenant compte de cette réalité des faits,

Pinelopi Koujianou Goldberg rappelle l'importance des chaînes de production décentralisées qui ont contribué ces dernières décennies à transformer les économies des pays les plus pauvres. L'économiste a évoqué cette idée parce que ces chaînes permettent, selon elle, « aux pays pauvres de se spécialiser dans la fabrication d'un produit spécifique (une pièce détachée automobile, par exemple) et de s'enrichir sans avoir à construire des industries entières en partant du néant ». Elle estime que « tous les pays ont beaucoup à gagner en accélérant les réformes pour accroître le commerce international ». Dans ce même ordre d'idées, Pinelopi Koujianou Goldberg préconise des mesures simples pour faciliter les échanges en améliorant, par exemple, la logistique douanière. Ceci, afin de s'assurer que « les produits ne restent pas bloqués d'un côté de la frontière » pendant des jours voire des semaines, selon elle.

Elle s'est, en outre, appesantie sur les effets néfastes du commerce international sur l'environnement, reconnaissant que cela entraîne une augmentation des émissions de dioxyde de carbone provenant des transports et un excès de déchets - en particulier dans les domaines de l'électronique et des plastiques - provenant de l'emballage des marchandises.

Parlant du cas particulier des pays en développement, elle a dit qu'« il est beaucoup plus défendable de donner la priorité à l'élimination de l'extrême pauvreté qu'au coût de l'emballage associé aux chaînes de valeur mondiales ». Et de noter que le commerce « a aussi des effets bénéfiques pour l'environnement ».

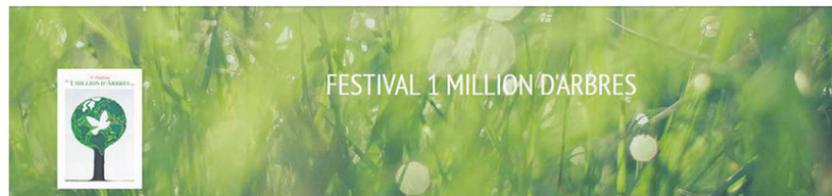
Pour cette économiste, « les pays plus avancés ont la responsabilité de prendre des initiatives avant de demander aux pays en développement de leur emboîter le pas ».

Nestor N'Gampoula

## ENVIRONNEMENT

## Une association se propose de planter un million d'arbres en France

Le projet est porté par l'artiste Jean-Paul Wabotai, natif du Congo démocratique, qui envisage sa mise en exécution tout le mois de novembre.



L'initiative peut paraître ambitieuse mais son concept provient d'un personnage très souvent porteur de projets socio-culturels tels celui sur l'éducation avec « la mise en place des marelles pour aider les enfants à apprendre ».

Et pourtant, l'idée fait son chemin car, depuis le 17 juillet dernier, par courrier, Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des départements de France, a sensibilisé l'ensemble des présidents des conseils départementaux à l'initiative prise par l'association « 1 million d'arbres ». Créée en 2017 par Jean-Paul Wabotai, à Montpellier, cette association a pour but de valoriser la forêt et les arbres.

Face aux défis climatique et écologique auxquels la planète est confrontée, l'association « 1 million d'arbres » considère qu'il est temps de se mettre à l'action et a lancé, pour ce faire, à l'occasion de son cinquième festival, une initiative consistant à ce que soient plantés, en France, un million d'arbres du 1er au 30 novembre prochain.

Le succès de l'opération tient à l'engagement du plus grand nombre. Ainsi, cette association invite chaque acteur, institution, groupement écologique, et chaque personne concernée par le changement climatique à œuvrer dans ce but.

Cette action visible d'impact rapide a été qualifiée par les initiateurs de « Projet citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle » apportant une réponse concrète au changement climatique. Cet événement national est déjà soutenu par l'Assemblée des départements de France et par trois départe-

ments : l'Hérault, la Sarthe et le Haut-Rhin, qui se sont d'ores et déjà inscrits dans cette démarche d'intérêt général en devenant partenaires institutionnels de cette initiative.

Ce festival, organisé par l'association « 1 million d'arbres » en partenariat avec la mairie de Montpellier, et parrainé par Roberto Savio, journaliste international et militant des causes écologiques, souhaite répondre à plusieurs objectifs majeurs. Entre autres, il est question de sensibiliser le grand public aux enjeux liés au changement climatique, à la préservation et la valorisation des arbres et des forêts ; créer un relais entre les villes de France ayant comme point de départ Montpellier, ville pilote et innovante, grâce à la plantation de ces arbres ; soutenir et accompagner les projets de reboisement en France ; animer des ateliers scolaires autour du changement climatique ou cultiver l'esprit de la coopération internationale et du développement durable. Projet d'intérêt général, innovant et à but éducatif, cette initiative souhaite fédérer, autour d'une action commune symbolisée par la plantation annuelle d'un million d'arbres, les différentes institutions participantes et les citoyens. « L'heure du changement a sonné », a souligné Jean-Paul Wabotai. « Planter des arbres est la solution la plus noble pour la survie de la planète. Contribuez, vous aussi, à laisser un monde meilleur pour les enfants de demain ! », sollicite le président de l'association.

Marie Alfred Ngoma

## AGRICULTURE

# Un éclairci après cinq années de disette dans le Kivu

Baptisé « Campus de recherche IITA président Olusegun-Obasanjo », le nouveau laboratoire agricole de Kalambo, deuxième de ce type en Afrique après celui du Nigeria, est désormais fonctionnel. Situé à quelque 20 km de la ville de Bukavu, la capitale du Sud-Kivu, il sert de poste avancé pour différentes études dans ce secteur.

Ancien grenier agricole de la République démocratique du Congo, le Kivu va revenir progressivement à sa première vocation. En effet, le 8 octobre, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a inauguré le laboratoire agricole de Kalambo. Il s'agit d'un projet qui porte l'espoir de toute une province sur la reprise du secteur agricole. Officiellement, le laboratoire s'occupera de la transformation des produits agricoles. Il va chercher également à diagnostiquer les problèmes qui impactent les cultures, incluant l'incontournable manioc et tant d'autres produits

le réseau couvre une vingtaine de pays et travaille aussi dans le sens d'apporter un soutien aux initiatives locales.

Sur l'envergure du projet et son impact réel attendu, il est à souligner que la province du Kivu veut relever son agriculture en panne. Une ville agricole comme Kabare ne produit plus grand-chose depuis environ cinq ans. Pour la société civile de Kabare, les attaques des différentes maladies ont fini par anéantir plusieurs cultures locales, notamment celles de la banane et du café. Les forces vives estiment donc que le laboratoire permet à coup

ville devrait faire la différence sur un point majeur : l'encadrement des paysans. « Nous voulons voir les ingénieurs agronomes passer dans nos villages pour encadrer les mamans et papas qui font l'agriculture », espèrent-elles.

Si la dimension recherche figure parmi les priorités, les experts du laboratoire se disent déterminés à appuyer les initiatives du gouvernement de la République. Ils assistent techniquement le projet Pica de la Banque mondiale, permettant ainsi un accès aux meilleures technologies, aux meilleures semences et aux meilleures pratiques agricoles avec le gouvernement de la République, l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomique, le Service national des semences et la Banque africaine de développement. Par ailleurs, il y a aussi un autre volet intéressant, en l'occurrence la formation des chercheurs. De ce fait, ils consultent plusieurs établissements supérieurs, dont l'Université catholique de Bukavu.

Laurent Essolomwa

**« Nous voulons voir les ingénieurs agronomes passer dans nos villages pour encadrer les mamans et papas qui font l'agriculture »**

(bananes, maïs, soja, etc.) Les experts peuvent aussi recommander les solutions de relance agricole ailleurs, dans d'autres pays africains qui présentent des problèmes similaires. Au total, a-t-on appris,

sûr de faire avancer l'agriculture. Toutefois, les ambitions de départ doivent être nécessairement revues à la hausse au regard des enjeux et défis, martèlent-elles. Pour réussir ce pari, la société ci-

## LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

# La société civile exige le maintien des sanctions de l'UE contre certains Congolais

Une coalition d'associations a salué, le 9 octobre dans une déclaration commune, les mesures ciblant certaines personnalités congolaises impliquées dans des graves violations des droits de l'homme et/ou dans le blocage du processus électoral qui devrait conduire à la première alternance « démocratique » au pouvoir depuis l'indépendance.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et les mouvements citoyens Lutte pour le changement (Lucha), Unis et Filimbi ont félicité l'Union européenne (UE) et les États-Unis, pour leurs sanctions ciblées. « Ces différentes mesures ont contribué à apaiser la situation politique, à l'organisation des élections, et à nourrir l'espoir d'un peuple assoiffé de justice qu'un jour les auteurs des graves violations et abus pourront faire face à la justice », ont estimé ces organisations, préoccupées par des informations selon lesquelles l'UE, contrairement aux États-Unis, envisagerait de retirer sans conditions certains Congolais de leur liste.

Le collectif d'associations rappelle que ces sanctions frappent des personnes soupçonnées d'être directement impliquées dans des actes de violation graves des droits de l'homme ayant causé la mort de centaines de compatriotes; les arrestations arbitraires; les traitements inhumains et dégradants à l'égard de certains compatriotes ainsi que le sabotage du processus électoral à travers des actes de corruption; le détournement de fonds publics. « Les victimes de ces actes barbares continuent de réclamer

que justice leur soit rendue », insistent ces organisations.

Ces sanctions ayant été prises sur la base d'éléments et de faits objectifs, argumentent ces ONG, il serait incompréhensible qu'elles soient retirées sans que les concernées ne soient au strict minimum légalement traduits devant la justice afin de répondre aux actes graves pour lesquels ils sont accusés. Ainsi, pensent-elles en conclusion, si l'UE tient

**« Le peuple congolais dans son ensemble ne soutient pas la demande du président de la République, Félix Tshisekedi, adressée à l'UE sur la levée des sanctions. C'est une attitude plus destructrice de notre justice et contribue à consolider le pouvoir de Kabila »**

réellement à l'établissement d'un véritable Etat de droit et d'un environnement politique ouvert et protégé, elle devrait poser certains préalables à la levée des sanctions.

Il s'agit notamment, selon elle, d'exiger du gouvernement congo-

lais de prendre des mesures claires pour traduire devant la justice les auteurs de violation des droits de l'homme et ceux impliqués dans la corruption ainsi que le pillage des ressources, d'initier des réformes courageuses du pouvoir judiciaire et des services de sécurité pour se rassurer d'une justice capable de poursuivre en toute indépendance ainsi qu'une police et une armée professionnelles et respectueuses des droits de l'homme.

L'UE, avertissent ces organisations, trahirait son engagement pour le respect, la défense et la promotion des droits de l'homme d'une part, et cracherait sur la mémoire des victimes d'autre part, si elle levait les sanctions sans conditions préalables. « Le peuple congolais dans son ensemble ne soutient pas la demande du président de la République, Félix Tshisekedi, adressée à l'UE sur la levée des sanctions. C'est une attitude plus destructrice de notre justice et contribue à consolider le pouvoir de Kabila », notent l'Asadho, Filimbi, Unis et Lucha, qui pensent que « répondre à cette demande, c'est cautionner les violations commises et qui ont été à la base de ces sanctions ».

Lucien Dianzenza

## DISTINCTION

# Le Culpac remet ses emblèmes de la paix à quelques personnalités

L'organisation internationale de promotion de la paix et des droits de l'homme, qui entre dans la quarantième année de son existence, compte désormais quatre nouveaux ambassadeurs universels de la paix.



Le Culpac vulgarise les droits de l'homme et l'Etat de droit selon la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a remis en son siège, à la Cité de la paix à Kinshasa, ses emblèmes de la paix à certaines personnalités. C'était au cours d'une cérémonie consacrée au lancement du programme des activités relatives aux quarante ans de son existence. Ainsi, le vice-gouverneur de Kinshasa, Néron Mbungu Mbungu; l'ambassadeur du Liban en République démocratique du Congo, Haytha Ibrahim; celui du Soudan, Hussein Elamin Elfadil, ont donc été à l'honneur à la Cité de la paix. Ce fut aussi le cas d'Akram Mourad, responsable des établissements hospitaliers Akram, et du banquier Riad Roumieh.

Ces personnalités ont toutes été revêtues de la dignité d'ambassadeur universel pour la paix au regard du programme de la banque humanitaire pour la paix du Culpac qui vise l'éradication de la pauvreté et de la misère. Par ailleurs, quelques femmes ont été reconnues comme servantes de l'humanité pour le programme de rapprochement des femmes pour la paix et le développement, notamment Adrienne Yulu Mbembo, Solange Kwale Dangba, Annie Bomboko Bombelenga et Mamy Ilela Ifaya. « Le Culpac entame déjà ses programmes pour le 40e anniversaire de son existence suivant sa mission pour le rapprochement, le rassemblement et l'unité de toutes les personnes et les communautés de tous horizons, sans aucune discrimination pour la promotion, la consolidation, le renforcement et le rétablissement de la paix allant d'une famille à la nation dans son ensemble », a indiqué le secrétaire général de cette organisation, Daniel Santu Biku. Il a souligné que le Culpac s'investit dans le développement du pays par des actions humanitaires bienfaites sur l'éducation, la santé, l'agriculture, le social ainsi que la vulgarisation des droits de l'homme pour un Etat de droit, selon la vision du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

**« Nous lançons un appel solennel afin que la paix règne partout où se trouve l'être humain (...) Nous militons depuis une dizaine d'années pour la paix et cela a produit des résultats positifs au niveau de la vulgarisation des droits de l'homme, la concorde et la tolérance entre les hommes, quels que soient leurs obédiences politiques, leurs pays, leurs races »**

« Nous lançons un appel solennel afin que la paix règne partout où se trouve l'être humain (...) Nous militons depuis une dizaine d'années pour la paix et cela a produit des résultats positifs au niveau de la vulgarisation des droits de l'homme, la concorde et la tolérance entre les hommes, quels que soient leurs obédiences politiques, leurs pays, leurs races », a ajouté Daniel Santu Biku à l'occasion de cette cérémonie.

Notons que l'assistance a pu suivre une de deux chansons dédiées à la paix et à l'éducation et dont les travaux d'enregistrement avaient été entamés par feu Papa Wemba, avant d'être finalisés par le chanteur Héri-tier Watanabe.

Martin Engimo

## YOUNG CONGO BIENNALE

## De l'art contemporain à la portée des Kinois

L'événement va présenter des créations artistiques venues des quatre coins du monde sur cinq sites de Kinshasa, du 20 octobre au 21 novembre. Il est organisé sous la direction curatoriale de Vitshois Mwilambwe Bondo et Nicolas-Patience Basabose Rusangiza, qui en ont présenté les contours au cours de la conférence de presse tenue dans les locaux de Kin ArtStudio (KAS), le 8 octobre.



Les curateurs, leurs hôtes actuels, Simphiwe et Amanie Abeid aux extrémités

L'atelier du Kin ArtStudio, qui sert en ce moment de cadre à la résidence des artistes Simphiwe Butelezi, Pumulani (Afrique du Sud) et Amanie Abeid (Tanzanie), est l'un des sites de la biennale Congo. Ils y avaient été précédés par le Hollandais Arvid van der Rijt. L'Institut français est l'autre lieu qui accueillera les résidences de près d'une dizaine d'artistes attendus entre le 10 et le 11 octobre. Ils seront au total vingt

en résidence sur les deux sites en prévision de l'édition inaugurale de la biennale Congo. Situé à quelques mètres à peine du quartier général du KAS, l'Espace Bilembo est aussi du nombre avec l'Académie des Beaux-Arts et le Pavillon Luputu, un espace public à construire à Bandal.

Le thème de cette grande première qui va s'étendre sur un mois est « Transition ». Un mot fort, évocateur et familier pour les

Congolais, qui fait partie de leur vocabulaire commun, comme l'a souligné Vitshois Mwilambwe. « Le Congo en soi ne vit que des transitions. Il y en a eu tellement : politique, sociale, culturelle et artistique », a-t-il dit.

La biennale Congo est donc le lieu privilégié choisi par le KAS pour susciter un dialogue autour de cette réalité commune. L'événement fera en sorte de « ramener penseurs, artistes, archi-

tectes, designers, etc., à réfléchir, requestionner l'histoire générale du Congo par rapport à toutes ces transitions subies le long de toutes ces années ».

## Cinquante-quatre artistes du monde attendus

Une partie de la programmation de ce rendez-vous international initial est faite de résidences croisées entre artistes de la République démocratique du Congo et d'ailleurs. C'est la mise en œuvre d'un projet qui « était en gestation depuis très longtemps », a affirmé Vitshois Mwilambwe.

Il faut croire que la première exposition Young Congo, tenue en 2017 mettant en exergue le travail de quelques artistes congolais, avait servi de ballon d'essai. Le fondateur, directeur exécutif et artistique de KAS, a, d'ailleurs, fait savoir : « Il y a sept à huit ans, nous pensions à la biennale mais il fallait au préalable faire un travail de terrain avec la scène artistique congolaise, kinoise en particulier ». C'est donc sans étonnement qu'après ce travail de longue haleine fait en amont, le KAS s'arroge la meilleure part. La moitié des artistes

attendus du 20 octobre au 21 novembre est congolaise. Aussi, les débats, conférences et formations planifiés le long du festival vont concourir à la professionnalisation de leur travail. »

La biennale Congo, en vue de créer une vitrine pour les artistes congolais, leur offre une opportunité de présenter leur travail d'abord à leur public, cible principale que l'on veut porter à se familiariser avec l'art contemporain. Kinshasa aura certes la primeur mais le but est de porter la génération émergente de créateurs congolais à se faire connaître aux niveaux national et international. Vécue comme un moment essentiel de partage, la biennale garde ses portes ouvertes aux créateurs des autres pays africains et autres continents. D'où la pléiade d'artistes, cinquante-quatre, attendus des cinq continents, censés y présenter un large échantillon représentatif de l'art contemporain. Sont inscrits dans cet important éventail « la peinture, la sculpture, la photographie, l'installation, le cinéma et la vidéo, la performance, l'art numérique et les œuvres qui ne font pas partie d'une catégorie définissable ».

Nioni Masela

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Le ministre poursuit la visite des administrations sous tutelle

Dans le cadre de la redynamisation de son secteur, Aggée Aje Matembo Toto a effectué une descente, le 8 octobre, au Bureau d'études d'aménagement et d'urbanisme (Beau), situé dans la commune de Limete, à Kinshasa.

Après avoir échangé avec les cadres et agents de Beau, le patron de l'Aménagement du territoire s'est dit satisfait des explications qui lui ont été fournies par ses interlocuteurs, notamment sur les études menées pour l'aménagement des cimetières ainsi que la délocalisation de certains camps militaires et autres policiers.

Aggée Aje Matembo a promis de tout mettre en œuvre pour que toutes ces études servent à la nation congolaise.

Le directeur général du Beau a salué l'intérêt que le ministre a accordé à sa structure, l'un des services de l'aménagement du territoire à même de l'accompagner dans l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement dans ce secteur.

A la tête de l'Aménagement du territoire, Aggée Matembo est déterminé à le booster en vue de contribuer au développement du pays. C'est dans ce cadre qu'il multiplie des contacts avec plusieurs acteurs intervenant dans le domaine pour nouer un partenariat gagnant-gagnant. Plusieurs projets qu'il nourrit sont déjà sur le point d'être concrétisés. Il s'agit notamment de la construction des jardins des morts, une initiative louable qui va, à l'en croire, alléger le coût des funérailles.

Blandine Lusimana

## AGRESSION DU JOURNALISTE DINANGA

## Bruno Tshibala tenu pour civilement responsable

Freedom for journalist (FFJ) exige que l'ancien Premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC) soit « reconnu in solidum responsable des coups et blessures infligés au journaliste en plein exercice de son métier », le 5 octobre.



Bruno Tshibala au chevet de la victime, à l'hôpital du gouvernement par cet ancien Premier ministre, la liberté de la presse n'était pas du tout reluisante. « Le sombre tableau qu'il a laissé le poursuit hors mandat », a-t-elle fait remarquer, condamnant fermement le passage à tabac de ce journaliste. FFJ se réserve, par ailleurs, le droit d'appeler les médias et les journalistes à infliger un embargo sur la personne de Bruno Tshibala et sur toute activité en lien avec lui.

Lucien Dianzenza

Le journaliste Dominique Dinanga, a expliqué l'association FFJ, répondait à une invitation de l'Union pour la démocratie et le progrès social, aile Bruno Tshibala, au centre-ville, où une cérémonie se tenait en son honneur. Devant les militants du parti, a poursuivi cette organisation, le journaliste était immédiatement pris à partie alors qu'il avait décliné son identité. « Les partisans de Tshibala l'ont asséné des coups après qu'il a été menacé », fait savoir l'organisation de

défense de la presse, convaincue que le journaliste a bien été piégé par l'organisateur de l'activité et les menaces des militants n'ont été qu'un prétexte. « M. Tshibala doit être tenu pour responsable de ce qui est arrivé au journaliste et prendre en charge son hospitalisation », a exigé, en outre, FFJ qui a appelé Top Congo à déposer une plainte et invité les journalistes de Kinshasa à se constituer partie civile. L'association a relevé également que pendant la gestion

## DOMAINE PUBLIC

## Deux ronds-points et une artère débaptisés dans la ville océane

Désormais, le rond-point Mpita s'appellera rond-point Germain-Bicoumat et le rond-point Germaine-Pemba, Place du soldat de la paix. L'avenue Emeraude, quant à elle, est devenue avenue André-Raymond-Safoux. La décision a été prise par le conseil départemental et municipal, lors de sa septième session ordinaire.

Le rond-point Mpita, aujourd'hui rond-point Germain-Bicoumat, a été débaptisé par le conseil municipal en souvenir de l'homme politique et ancien diplomate congolais, né en 1906 et mort en 1993. Membre fondateur et leader de l'aile gauche du Parti progressiste congolais de Jean-Félix-Tchicaya, Germain-Bicoumat a aussi occupé le poste de secrétaire général au sein du parti d'Alphonse Massambat-Débat, puis ministre délégué à la présidence de la République, chargé des Travaux publics et de l'Office du Kouilou et des relations avec l'Agence transéquatoriale des communications, qui deviendra plus tard l'Agence transcongolaise des communications.

Germain-Bicoumat était également ministre de l'Intérieur et de l'information au sein du premier gouvernement d'Alphonse Massamba-Débat. En avril 1966, il est nommé ambassadeur en République démocratique allemande, puis en avril 1969, ambassadeur en République fédérale d'Allemagne avant de prendre sa retraite.

Désormais, ce rond-point s'ajoutera aux autres lieux portant son nom: l'avenue Germain-Bicoumat reliant l'avenue Charles-de-Gaulle à celle de Loango, dans le centre-ville, puis l'école primaire publique dans le quartier de Mpita.

Quant au rond-point 31-juillet puis Germaine-Pemba, cet édifice routier bien connu des Ponténégrins, il a de nouveau changé de nom, devenant Place du soldat de la paix. L'avenue Emeraude, située au centre-ville, a été débaptisée avenue André-Raymond-Safoux du nom de l'ancien membre du bureau politique et président de la coordination départementale de l'Union pour la démocratie et le progrès social Kouilou.

En effet, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a, depuis un certain temps, mis en place un projet d'aménagement urbain qui consiste à moderniser les ronds-points et les places publiques. Cette nouvelle politique place la sphère socioculturelle dans le dispositif des actions concrètes. Il s'agit là, en fait, d'un programme d'embellissement durable qui vise non seulement à rendre ces aménagements plus attractifs mais également permettre à la population de s'approprier l'histoire.

Notons qu'il y a quelques mois, le conseil départemental et municipal avait déjà, au cours de sa cinquième session ordinaire, adopté trois projets de délibération dénommant le rond-point dit « ex-Bata » en rond-point de l'armistice, celui dit « Kassai » en rond-point de la Paix et le rond-point « de la victoire » en rond-point de la Concorde. Une liste qui pourrait bien s'allonger par d'autres noms.

Hugues Prosper Mabonzo

## PROMOTION DES PEUPLES AUTOCHTONES

## Le directeur interdépartemental dévoile ses missions

Nommé en janvier 2019 à la tête de la direction interdépartementale de la promotion des peuples autochtones de Pointe-Noire et du Kouilou, le colonel Jérôme Magnokou vient de lancer une campagne médiatique de sensibilisation à la promotion des droits de ces peuples.

La direction interdépartementale de la promotion des peuples autochtones de Pointe-Noire et du Kouilou est créée dans les mêmes conditions que sa direction générale par décret n°2017/261 du 15 juillet 2017. Située à l'ex-Loukabou sur le boulevard Moe-Kat-Matou, en diagonale de la bourse de travail, dans l'arrondissement I Emery Patrice Lumumba, cette direction n'a reçu ses premiers fonctionnaires que cette année, avec à sa tête le colonel Jérôme Magnokou, ancien directeur départemental des Droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la même ville.

Promouvoir et protéger les droits de l'homme en général et ceux des peuples autochtones vivant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier sont, entre autres, ses missions.

« Notre mission est de garantir la pleine jouissance des droits des peuples autochtones en toute égalité des autres citoyens congolais et sans discrimination des libertés fondamentales, sans distinction aucune, de race, de langues, de sexes, de religion, d'opinion d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou toute autre situation, de développer des programmes éducatifs, alimentaires et sanitaires adaptés au mode de vie de ces peuples », a-t-il souligné aux Dépêches de Brazzaville.



Le colonel Jérôme Magnokou/Adiac

La spécificité de cette direction, a-t-il ajouté, est de promouvoir les normes de vie, de dignité et de bien-être des peuples autochtones, favoriser l'accès aux financements, aux crédits à l'établissement des petites et moyennes entreprises, aider au renforcement de leur citoyenneté. Elle a également le devoir de faire respecter leur terre et de mettre en place les institutions autochtones en tenant compte de leur mode de vie.

« Nous ne pouvons rien faire sans leur consentement. Notre mission est de les accompagner dans les politiques de développement au plan politique, économique, social et culturel », a précisé le colonel Jérôme Magnokou. Organiser des campagnes de sensibilisation et de formation aux droits des peuples autochtones;

informer le public autochtone des procédures juridiques, judiciaires et administratives; diffuser le dispositif législatif relatif aux droits des peuples autochtones; préparer et suivre les projets de coopération avec les Etats, les organisations internationales et intergouvernementales sont également, a poursuivi le directeur départemental, leurs tâches.

Dans le Kouilou, la présence des peuples autochtones est très significative dans les districts de Madingo-Kayes et de Kakamoeka, où ils trouvent leur bon vivre en milieu forestier. A Pointe-Noire, à peine une cinquantaine s'est faite identifiée auprès des services interdépartementaux. Toutefois, la problématique de la sécurité humaine reste constante. Jérôme Magnokou a également informé de l'existence de six textes d'application qui découlent de la loi n°5-2011 du 25 février 2011, parmi lesquels, le décret n°2019-199 du 19 juillet 2019 portant mesures spéciales d'octroi des pièces de l'état civil à la population autochtone. Et l'article n° 3 du même décret indique que la délivrance de ces pièces est gratuite.

Notons que la direction interdépartementale des droits de peuples autochtones est composée de quatre services et onze bureaux.

Charlem Léa Itoua

**Le Musée Galerie du Bassin du Congo**  
présente

# LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,  
à l'occasion des festivités du 59<sup>ème</sup> anniversaire  
de l'indépendance du Congo

A la recherche du bonheur  
Tumbe Chris

**Les géants de la forêt**  
Zénon Mosséli

**13**  
du Août

---

**Au 12**  
Octobre 2019

Marché du village  
Nzimmy B

galerie CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

**Contacts**  
+242 06 666 70 65  
+242 04 411 64 11

**Adresse**  
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

## LANCEMENT DE LA SAISON SPORTIVE 2019-2020

## Le ministère encourage les fédérations dans la formation des jeunes

Hugues Nguélondé a invité les fédérations sportives nationales à faire de la bonne gouvernance et de la quête permanente de la performance leur crédo afin de relever le niveau du sport congolais.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a lancé son appel, le 8 octobre, à l'occasion du lancement officiel de la saison sportive 2019-2020. Hugues Nguélondé a souhaité que les fédérations jouent pleinement leur rôle en s'appuyant notamment sur la redynamisation des ligues, la formation des jeunes et l'organisation des championnats toutes catégories d'âges afin, a-t-il dit, d'assurer une relève sûre et performante dans la durée. « L'élaboration des projets sportifs pertinents et leur transmission au ministère en charge des Sports dans les délais permettant d'engager toutes les démarches administratives et financières nécessaires à leur bonne exécution », a souhaité le ministre.

La saison qui vient d'être ouverte sera marquée par le renouvellement des instances dirigeantes de la majorité des fédérations sportives nationales. Le ministre des Sports et de l'éducation physique a demandé aux fédérations de respecter les dispositions de la circulaire n°0877 du 5 juillet 2019, relative au statut officiel du deuxième vice-président, du secrétaire général, du trésorier général et du directeur technique national qui doivent être des cadres des Sports. « Je demande aux fédérations sportives nationales d'en assurer une application stricte dans le processus de renouvellement



des instances pour la prochaine olympiade 2020-2024 », a déclaré Hugues Nguélondé.

La nouvelle saison, a expliqué par ailleurs le président du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), est d'une étape importante menant à des événements particuliers comme les Jeux olympiques de 2020 et les assemblées générales électives des fédérations sportives nationales et du Cnosc. Réhabiliter les Jeux nationaux. Faisant le bilan de la dernière saison, Raymond Ibata a, entre autres, cité les quelques rendez-vous manqués par le Congo, notamment la participation minimale du Congo aux Jeux africains de la jeunesse à

Alger, en juillet 2018; la non-participation aux Premiers jeux africains de plage à Sal, au Cap vert, en juin 2019; la participation aux Jeux africains de Rabat en août et dont les médiocres résultats n'ont pas surpris que les non avertis, a-t-il dit.

« Tout ceci découle de la chronique préparation à la va-vite qui n'honore pas le pays », a affirmé le président du Cnosc. Raymond Ibata a plaidé en faveur de la renaissance des Jeux nationaux en vue de permettre aux athlètes congolais de préparer les grandes compétitions dans de meilleures conditions. « Nos athlètes ne bé-

néficient plus d'un événement sportif important qui a existé dans le passé, à savoir les Jeux nationaux. Notre souhait est qu'ils soient réédités au moins un an avant les Jeux africains du Ghana 2023, ce qui ferait une succession d'occasions tests de nos athlètes avant les Jeux Olympiques de Paris 2024. A cela s'ajoutera la création d'un camp d'entraînement multisports qui éviterait aux encadreurs et athlètes des acrobaties fort inutiles », a souhaité Raymond Ibata.

Toujours pour le compte de cette saison, le comité paralympique veut entretenir la flamme qu'il a

allumée en 2018-2019 lors de la participation aux premiers Jeux paralympiques africains qui se tiendront au Maroc en janvier 2020. « C'est une compétition à caractère classificatif et qualificatif pour les grands jeux paralympiques de Tokyo 2020 », a expliqué le secrétaire général de ce comité dont les athlètes avaient glané, la saison dernière, trois médailles (or, argent et bronze) aux troisième meeting international paralympique d'athlétisme à Marrakech, au Maroc, et aux olympiades spéciales d'Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis.

James Golden Eloué  
et Rude Ngoma

## KICK-BOXING ET JIU-JITSU

## Dr Tchicaya Missamou livre quelques techniques de combat

Le pratiquant des arts martiaux a animé une séance d'entraînement intense, le 8 octobre au dojo La gendarmerie de Bifouiti, au profit des athlètes congolais qui participent aux compétitions internationales.

L'objectif était de travailler sur le moral des athlètes puisque, selon le Dr Tchicaya Missamou, les combattants sont souvent confrontés aux problèmes de confiance en soi sur le ring ou le tatami. « Vous devez toujours croire en vous, même si vous êtes menés. Il suffit d'avoir les pensées positives et être concentrés, les choses se réaliseront comme dans un film », a indiqué cet ancien élève de l'école de gendarmerie de Bifouiti,

Ce moment de travail s'est inscrit, en effet, dans le cadre du partage de connaissances et d'expériences. Les différents bénéficiaires ont découvert quelques



Les athlètes en plein entraînement

martiaux qui m'ont permis d'arriver aux Etats-Unis. La séance d'aujourd'hui était fon-

formance émotionnelle afin de finir avec la performance spirituelle », a précisé le Dr Tchicaya Missamou.

Accompagné des Mes Valère Koubikana, ceinture noire 8e dan, Kiss Moukala, responsable du dojo La gendarmerie et Fofana Aboubacar, directeur technique national de full contact, le Dr Tchicaya Missamou a, durant une heure et dans un rythme accéléré, aidé ces habitués des grandes compétitions à améliorer leur façon d'observer un adversaire, leur esprit de résistance.

Rude Ngoma

« Vous devez toujours croire en vous, même si vous êtes menés. Il suffit d'avoir les pensées positives et être concentrés, les choses se réaliseront comme dans un film »,

techniques fondées sur la performance physique, l'émotionnel et le spirituel. « Ce sont les arts

dées sur le cardio ; le but était de stimuler la performance physique pour enclencher la per-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

## RENTÉE LITTÉRAIRE DU CONGO (RELICO)

### INVITATION

Le comité d'organisation de la 3<sup>e</sup> édition vous prie de prendre part à :

- 1- La cérémonie d'ouverture, le 10 octobre 2019 à 9h30.
- 2- Les tables rondes thématiques avec les écrivains 11 et 12 octobre 2019

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les dépêches de Brazzaville)

Entrée gratuite

Contact : +242 06 666 84 94 / 05 551 89 46